

Séance du 5 octobre 2023

Nombre de membres

En exercice	Présents	Volants
56	41	41+10

Date de convocation
20 septembre 2023

Date d'affichage
10 octobre 2023

Numéro de Délibération
27-2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Motteville, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LÉBOUC - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST-Xavier VANDENBULCKE - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Claire ANDRE - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Emmanuel CAUCHY - Martial CRESPEAU - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Rémy BONAMY - Olivier HAUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Philippe COTE (Pouvoir à Francisca POUYER) - Josiane CERVEAU (Pouvoir à Alain LÉBOUC) - Dany BIARD (Pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Gisèle CUADRADO - Sylvie FICET (Pouvoir à Pascal LOSSON) - Claude BOUTEILLER - Chantal ETANCELIN (Pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET) - Michel PIEDNOEL (Pouvoir à Agnès LALOI) - Pascal CORDIER (Pouvoir à Didier DELAMARE) - Olivier RICOEUR (Pouvoir à Rémy BONAMY) - Ludovic CHAPPELLE - Christophe ORANGE (Pouvoir à Claire ANDRE) - Sophie ANDRE (Pouvoir à Daniel DURECU).

Absents : Philippe LACAISSÉ - Alexandre TERRIER

Mme Aurélia SAUNIER est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ADHESION A SEINE-MARTIME ATTRACTIVITE

Considérant l'adhésion de la Communauté de Communes à Seine Maritime Attractivité, par délibération du 13 avril 2017 ;

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De renouveler l'adhésion de la Communauté de Communes à Seine-Maritime Attractivité pour l'année 2023 et de s'acquitter de la cotisation de 8 462,40 €.

La secrétaire de séance,

Aurélia SAUNIER



A Doudeville, le 5 octobre 2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU



BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Séance du 5 octobre 2023

Nombre de membres

En exercice	Présents	Volants
56	41	41+10

Date de convocation
20 septembre 2023

Date d'affichage
10 octobre 2023

Numéro de Délibération
28-2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Motteville, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST-Xavier VANDENBULCKE - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Claire ANDRE - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Emmanuel CAUCHY - Martial CRESPEAU - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFQUIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Rémy BONAMY - Olivier HAUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Philippe COTE (Pouvoir à Francisca POUYER) - Josiane CERVEAU (Pouvoir à Alain LEBouc) - Dany BIARD (Pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Gisèle CUADRADO - Sylvie FICET (Pouvoir à Pascal LOSSON) - Claude BOUTEILLER - Chantal ETANCELIN (Pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET) - Michel PIEDNOEL (Pouvoir à Agnès LALOI) - Pascal CORDIER (Pouvoir à Didier DELAMARE) - Olivier RICOEUR (Pouvoir à Rémy BONAMY) - Ludovic CHAPELLE - Christophe ORANGE (Pouvoir à Claire ANDRE) - Sophie ANDRE (Pouvoir à Daniel DURECU).

Absents : Philippe LACAISSÉ - Alexandre TERRIER

Mme Aurélia SAUNIER est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur le Président expose au Conseil que l'emprunt relais concernant les travaux pour la zone d'Activité Bois de l'Arc Nord doit être soldé en 2023.

Budget annexe « Développement Economique »

Il convient d'effectuer les virements des crédits ci-après :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
D 16	1641	Emprunts et dettes assimilés	+ 208 000 €
D 23	2312	Agencements et aménagements	- 208 000 €

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les virements de crédits ci-dessus.

A Doudeville, le 5 octobre 2023

La secrétaire de séance,

Aurélia SAUNIER



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL

COMMUNAUTE DE

« PLATEAU DE CAUX »

Département de la Seine Maritime

BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Séance du 5 octobre 2023

Nombre de membres

En exercice	Présents	Volants
56	41	41+10

Date de convocation
20 septembre 2023Date d'affichage
10 octobre 2023Numéro de Délibération
29-2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Motteville, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LÉBOUC - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST-Xavier VANDENBULCKE - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Claire ANDRE - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Emmanuel CAUCHY - Martial CRESPEAU - Luc LÉFRANÇOIS - Philippe CORDIER - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Benoît CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOÏ - Rémy BONAMY - Olivier HAUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Philippe COTE (Pouvoir à Francisca POUYER) - Josiane CERVEAU (Pouvoir à Alain LÉBOUC) - Dany BIARD (Pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Gisèle CUADRADO - Sylvie FICET (Pouvoir à Pascal LOSSON) - Claude BOUTEILLER - Chantal ETANCELIN (Pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET) - Michel PIEDNOEL (Pouvoir à Agnès LALOÏ) - Pascal CORDIER (Pouvoir à Didier DELAMARE) - Olivier RICOEUR (Pouvoir à Rémy BONAMY) - Ludovic CHAPELLE - Christophe ORANGE (Pouvoir à Claire ANDRE) - Sophie ANDRE (Pouvoir à Daniel DURECU).

Absents : Philippe LACAISSE - Alexandre TERRIER

Mme Aurélia SAUNIER est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'OPERATION CLOS-MASURES

Considérant la reprise de la compétence *Tourisme* depuis le 1^{er} janvier 2020 ;

Après délibération, le Conseil Communautaire, par 50 voix pour et 1 voix contre, décide :

- D'élaborer en 2024 un programme de visites valorisant les Clos-Masures du Pays de Caux « Clos-masure, ouvre-toi » et la réalisation de supports de communication dédiés à l'événement ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au BP 2024 ;
- De solliciter le concours financier du Département au titre de l'aide à la valorisation du patrimoine pour les montants inscrits dans le plan de financement ou toute autre subvention auprès des organismes pouvant apporter une aide ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette opération ;
- D'arrêter les modalités de financements suivantes :

PROGRAMMATION CLOS-MASURE, OUVRE-TOI 2024

Postes de dépenses	Coût prévisionnel T.T.C.	
Programmation « Clos-Masure, ouvre-toi »	4 800,00 €	
Postes de recettes	Montant	Taux
Communauté de Communes (Autofinancement)	3 360 €	70,00 %
Département de la Seine-Maritime	1 440 €	30,00 %
Total	4 800 €	100,00 %
Total	4 800,00 €	

A Doudeville, le 5 octobre 2023

La secrétaire de séance,

Aurélia SAUNIER

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 5 octobre 2023

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+10

Date de convocation
20 septembre 2023

Date d'affichage
10 octobre 2023

Numéro de Délibération
30-2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Motteville, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUIC - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST-Xavier VANDENBULCKE - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Claire ANDRE - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Emmanuel CAUCHY - Martial CRESPEAU - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORNIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Remy BONAMY - Olivier HAUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélie SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Philippe COTE (Pouvoir à Francisca POUYER) - Josiane CERVEAU (Pouvoir à Alain LEBOUIC) - Dany BIARD (Pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Gisèle CUADRADO - Sylvie FICET (Pouvoir à Pascal LOSSON) - Claude BOUTEILLER - Chantal ETANCELIN (Pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET - Michel PIEDNOEL (Pouvoir à Agnès LALOI) - Pascal CORDIER (Pouvoir à Didier DELAMARE) - Olivier RICOEUR (Pouvoir à Remy BONAMY) - Ludovic CHAPELLE - Christophe ORANGE (Pouvoir à Claire ANDRE) - Sophie ANDRE (Pouvoir à Daniel DURECU).

Absents : Philippe LACAISSE - Alexandre TERRIER

Mme Aurélie SAUNIER est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Considérant la reprise de la compétence Tourisme depuis le 1^{er} janvier 2020 ;
Considérant le plan tourisme 2023-2027 du Département de la Seine-Maritime ;

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- De réaliser en 2024 les outils de promotion touristique du territoire : édition d'un guide touristique, édition d'un guide des animations estivales, édition d'une collection de cartes postales illustrées,
- De créer un site internet dédié (phase 2 : valorisation de la randonnée) ;
- De créer une signalétique directionnelle pour les sites touristiques.
- De répondre aux appels à projet du Département en lien avec les besoins du service ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au BP 2024 ;
- De solliciter le concours financier du Département pour les montants inscrits dans le plan de financement ou toute autre subvention auprès des organismes pouvant apporter une aide ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette opération ;
- D'arrêter les modalités de financements suivantes :

GUIDE TOURISTIQUE

Postes de dépenses	Coût prévisionnel T.T.C.	
Edition d'un guide papier	7 500,00 €	
Total	7 500,00 €	
Postes de recettes		
Communauté de communes	5 250,00 €	70,00 %
Département de la Seine-Maritime	2 250,00 €	30,00 %
Total	7 500,00 €	100,00 %

GUIDE ANIMATIONS ESTIVALES

	Coût prévisionnel T.T.C.	
Edition d'un guide papier	5 000,00 €	
Total	5 000,00 €	
Postes de recettes		
Communauté de communes	3 500,00 €	70,00 %
Département de la Seine-Maritime	1 500,00 €	30,00 %
Total	5 000,00 €	100,00 %

COLLECTION CARTES POSTALES ILLUSTREES

Postes de dépenses	Coût prévisionnel T.T.C.	
Création et impression de cartes postales	2 000,00 €	
Total	2 000,00 €	
Postes de recettes		
Communauté de communes	1 400,00 €	70,00 %
Département de la Seine-Maritime	600,00 €	30,00 %
Total	2 000,00 €	100,00 %

SITE INTERNET TOURISME (phase 2)

Postes de dépenses	Coût prévisionnel H.T.	
Site internet touristique mise en conformité RGPD développement en langue anglaise, ajout d'un carnet de voyage...	10 000,00 €	
Total	10 000,00 €	
Postes de recettes		
Communauté de communes	7 000,00 €	70,00 %
Département de la Seine-Maritime	3 000,00 €	30,00 %
Total	10 000,00 €	100,00 %

SIGNALETIQUE

Postes de dépenses	Coût prévisionnel H.T.	
Signalétique directionnelle des principaux sites touristiques	5 000,00 €	
Total	5 000,00 €	
Postes de recettes		
Communauté de communes	3 500,00 €	70,00 %
Département de la Seine-Maritime	1 500,00 €	30,00 %
Total	5 000,00 €	100,00 %

A Doudeville, le 5 octobre 2023

La secrétaire de séance,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Aurélia SAUNIER



Jean Nicolas ROUSSEAU



Séance du 5 octobre 2023

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Volants
56	41	41+10

Date de convocation
20 septembre 2023

Date d'affichage
10 octobre 2023

Numéro de Délibération
31-2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Motteville, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Xavier VANDENBULCKE - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Claire ANDRE - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Emmanuel CAUCHY - Martial CRESPEAU - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Remy BONAMY - Olivier HAUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Philippe COTE (Pouvoir à Francisca POUYER) - Josiane CERVEAU (Pouvoir à Alain LEBouc) - Dany BIARD (Pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Gisèle CUADRADO - Sylvie FICET (Pouvoir à Pascal LOSSON) - Claude BOUTEILLER - Chantal ETANCELIN (Pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET - Michel PIEDNOEL (Pouvoir à Agnès LALOI) - Pascal CORDIER (Pouvoir à Didier DELAMARE) - Olivier RICOEUR (Pouvoir à Remy BONAMY) - Ludovic CHAPPELLE - Christophe ORANGE (Pouvoir à Claire ANDRE) - Sophie ANDRE (Pouvoir à Daniel DURECU).

Absents : Philippe LACAISSE - Alexandre TERRIER

Mme Aurélia SAUNIER est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOVATION DE L'HABITAT - VERSEMENT DE SUBVENTIONS

Sur avis favorable de la Commission Habitat,

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide le versement d'une subvention au titre des rénovations de l'Habitat :

- De 1 500 € à Mr Steven BLONDEL domicilié à Berville-en-Caux (commission du 15/06/2023) ;
- De 1 500 € à Mr Olivier LACHEVRE domicilié à Prétot-Vicquemare (commission du 01/06/2022) ;
- De 1 112.24 € à Mr Jean Claude COURTHIAL domicilié à Cideville (commission du 15/06/2023) ;
- De 581.50 € à Mr Jacques WEINGARTNER domicilié à Ectot l'Auber (commission du 25/06/2021) ;
- De 1 500 € à Mr Alain GAINVILLE domicilié à Doudeville (commission du 20/10/2021).

A Doudeville, le 5 octobre 2023

La secrétaire de séance,

Aurélia SAUNIER



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL

COMMUNAUTE DE

« PLATEAU DE CAUX »

BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Séance du 5 octobre 2023

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+10

Date de convocation
20 septembre 2023Date d'affichage
10 octobre 2023Numéro de Délibération
32-2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Motteville, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUÇ - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Xavier VANDENBULCKE - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Claire ANDRE - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Emmanuel CAUCHY - Martial CRESPEAU - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOÏ - Rémy BONAMY - Olivier HAUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Philippe COTE (Pouvoir à Francisca POUYER) - Josiane CERVEAU (Pouvoir à Alain LEBOUÇ) - Dany BIARD (Pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Gisèle CUADRADO - Sylvie FICET (Pouvoir à Pascal LOSSON) - Claude BOUTEILLER - Chantal ETANCELIN (Pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET) - Michel PIEDNOEL (Pouvoir à Agnès LALOÏ) - Pascal CORDIER (Pouvoir à Didier DELAMARE) - Olivier RICOEUR (Pouvoir à Rémy BONAMY) - Ludovic CHAPELLE - Christophe ORANGE (Pouvoir à Claire ANDRE) - Sophie ANDRE (Pouvoir à Daniel DURECU).

Absents : Philippe LACAISSE - Alexandre TERRIER

Mme Aurélia SAUNIER est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : EXONERATION DE TEOM 2024 DES PROFESSIONNELS JUSTIFIANT D'UN CONTRAT DE PRESTATION AUPRES D'UNE ENTREPRISE DE COLLECTE DE DECHETS

Considérant qu'ayant instauré la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur l'ensemble de son territoire à compter du 1er janvier 2021, conformément à l'article 1521 du Code Général des Impôts, la Communauté de Communes Plateau de Caux peut exonérer de cette taxe des locaux à usage industriel et commercial.

Considérant que les entreprises suivantes ont recours à un prestataire privé pour la collecte et le traitement de leurs déchets assimilables aux ordures ménagères, il est proposé, comme elles l'ont demandé et sur présentation de pièces justificatives, de les exonérer de TEOM pour l'année 2024 :

Dénomination (Propriétaire)	Code Commune	Nom Commune	Section	N° plan	N° invariant	N° voirie	Nature voie	Nom voie	Forme Juridique Abrégée (Propriétaire)
S INDUSTRIE	752	YERVILLE	A	269	7520685346	795	RTE	DE VEULES	SAS
LE BOIS DES CHAMPS (BIOTERO)	198	CRICQUETOT-SUR-OUVILLE	ZA	34	1980543555	111	RUE	DE YEMANVILLE	SC
LE BOIS DES CHAMPS (BIOTERO)	198	CRICQUETOT-SUR-OUVILLE	ZA	38	1980165501	9000	RUE	DE YEMANVILLE	SC
SARL FONTAINE LAURENT	325	GREMONVILLE	B	151	3250542756	1259	RUE	DU BOIS TILLANT	FONTAINE/LAURENT FERNAND BERNARD
SCI YERVILLEVEST	752	YERVILLE	A	40 188	7520780724	17	RUE	DES LABOUREURS	SCI

Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le

ID : 076-200069847-20231005-DELIB_32_2023-DE

(Districo)				190 191 192 194 195 196 198 199 201 202 204 205 206 208 209 270 272 274 276 278 280 282					
BAIL ACTEA IMMOBILIER (BAUDELET)	325	GREMONVILLE	ZH	80	3250747213	582	RUE	DES TILLEULS	SA

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'exonérer de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, conformément aux dispositions de l'article 1521-111. 1 du CGI, les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux, ci-dessus.
- De rappeler que cette exonération annuelle est appliquée pour l'année d'imposition : 2024.

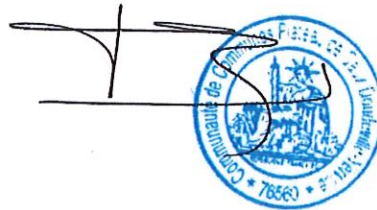
A Doudeville, le 5 octobre 2023

La secrétaire de séance,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Aurélia SAUNIER

Jean Nicolas ROUSSEAU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAUTE DE

« PLATEAU DE CAUX »

BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Séance du 5 octobre 2023

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	41	41+10

Date de convocation
20 septembre 2023Date d'affichage
10 octobre 2023Numéro de Délibération
33-2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Motteville, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Xavier VANDENBULCKE - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Claire ANDRE - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Emmanuel CAUCHY - Martial CRESPEAU - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCEBLIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Rémy BONAMY - Olivier HAUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Philippe COTE (Pouvoir à Francisca POUYER) - Josiane CERVEAU (Pouvoir à Alain LEBouc) - Dany BIARD (Pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Gisèle CUADRADO - Sylvie FICET (Pouvoir à Pascal LOSSON) - Claude BOUTEILLER - Chantal ETANCELIN (Pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET) - Michel PIEDNOEL (Pouvoir à Agnès LALOI) - Pascal CORDIER (Pouvoir à Didier DELAMARE) - Olivier RICOEUR (Pouvoir à Rémy BONAMY) - Ludovic CHAPELLE - Christophe ORANGE (Pouvoir à Claire ANDRE) - Sophie ANDRE (Pouvoir à Daniel DURECU).

Absents : Philippe LACAISSE - Alexandre TERRIER

Mme Aurélia SAUNIER est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : REPRISE DES MATIERES RECYCLABLES ISSUES DE LA COLECTE SELECTIVE - GROUPEMENT DANS LE CADRE D'UNE CONSULTATION A PLUSIEURS EPCI - CONVENTION

Monsieur Daniel BEUZELIN, Vice-Président en charge de l'environnement, expose :

"Dans le cadre de sa compétence en matière de gestion des déchets, la Communauté de Communes Plateau de Caux assure, après les opérations de collecte et de tri, le traitement de différentes matières.

Ceux qui peuvent être recyclés sont réorientés vers des filières de traitement et de valorisation spécifiques.

Afin de pérenniser les filières et de garantir un niveau de recette satisfaisant, il convient de trouver une solution globale à l'échelle de plusieurs EPCI clients du centre de tri du Havre.

Il est proposé d'engager cette démarche à l'ensemble des matières recyclables issues de la collecte sélective.

Ce regroupement va permettre le lancement d'une consultation commune et prenant en compte les tonnages des EPCI suivants :

- La Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo,
- La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole,
- La Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral,
- La Communauté de communes Cœur Côte Fleurie,
- La Communauté de communes Campagne de Caux,
- La Communauté de communes Plateau de Caux,
- La Communauté de communes de la Côte d'Albâtre,
- La Communauté de communes Terroir de Caux.

Le gisement annuel de matières représenté par l'ensemble de ces EPCI s'élevait à 516 tonnes en 2022, soit entre 68 et 70 % de l'ensemble des clients de ce centre de tri.

A l'issue de la consultation, chaque EPCI contractualisera avec le repreneur retenu. Il convient d'établir une convention avec ces EPCI afin de fixer les modalités de fonctionnement de ce groupement pour une consultation commune relative à la reprise des matières recyclables issues de la collecte sélective, dont le coordonnateur est Caux Seine agglo.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention pour une consultation commune relative à la reprise des matières issues de la collecte sélective des déchets ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer avec la Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral, la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie, la Communauté de communes Campagne de Caux, la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, la Communauté de communes Terroir de Caux, une convention pour une consultation commune relative à la reprise des matières issues de la collecte sélective des déchets ;
- De donner mandat au Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

A Doudeville, le 5 octobre 2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

La secrétaire de séance,

Aurélia SAUNIER

Jean Nicolas ROUSSEAU

BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Séance du 5 octobre 2023

Nombre de membres

En exercice	Présents	Volants
56	41	41+10

Date de convocation
20 septembre 2023

Date d'affichage
10 octobre 2023

Numéro de Délibération
34-2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Motteville, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUÇ - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Xavier VANDENBULCKE - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Claire ANDRE - Didier DELAMARE - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Emmanuel CAUCHY - Martial CRESPEAU - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Remy BONAMY - Olivier HAUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Philippe COTE (Pouvoir à Francisca POUYER) - Josiane CERVEAU (Pouvoir à Alain LEBOUÇ) - Dany BIARD (Pouvoir à Emmanuel CAUCHY) - Gisèle CUADRADO - Sylvie FICET (Pouvoir à Pascal LOSSON) - Claude BOUTEILLER - Chantal ETANCELIN (Pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET) - Michel PIEDNOEL (Pouvoir à Agnès LALOI) - Pascal CORDIER (Pouvoir à Didier DELAMARE) - Olivier RICOEUR (Pouvoir à Remy BONAMY) - Ludovic CHAPPELLE - Christophe ORANGE (Pouvoir à Claire ANDRE) - Sophie ANDRE (Pouvoir à Daniel DURECU).

Absents : Philippe LACASSE - Alexandre TERRIER

Mme Aurélia SAUNIER est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DU SMITVAD ET DU RAPPORT ANNUEL 2022 DU DELEGATAIRE VALOR'CAUX

*Vu le Rapport annuel d'activités 2022 du SMITVAD,
Vu le Rapport annuel d'activité 2022 du délégué Valor'Caux,
Vu le Rapport annuel financier 2022 du délégué Valor'Caux,*

Le Conseil Communautaire :

- Prend acte du rapport annuel d'activités 2022 du SMITVAD, du rapport annuel d'activité 2022 du délégué Valor'Caux et du rapport annuel financier 2022 du délégué Valor'Caux.

A Doudeville, le 5 octobre 2023

La secrétaire de séance,

Aurélia SAUNIER



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU

